



Lycée Français Prins Henrik – Copenhague
Compte rendu du conseil d'administration
du 10 janvier 2018

Étaient présents :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Jean-Thomas Meyer (Président) (JTM)
- Damien Roy (Vice-Président) (DR)
- Nicolas Rouzioux (NR)
- Nathalie Btsh-Smith (NBS)
- Édith Sveboelle (ES)
- Marie-Emmanuelle Moquet (MEM)

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Thomas Wagner (Conseiller culturel) (TW)
- Herminia Daeden (Attachée de coopération pour le français) (HD)

Direction :

Michel Chesne (Proviseur)

Nicolas Hernandez De la Mano (DAF)

Représentants du personnel

Martin AAS

Étaient excusés :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Anne-Claire Mulot (Trésorière) (ACM)

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Sylvie Paul (Consul)

Direction :

- Cédric Hartvick (Directeur de l'École Primaire)
- Mette Huld Jakobsen (Directrice des Etudes danoises)
- Chérif Abdelmoumene (Directeur Garderie)

1. Validation du PV du précédent CA du 6 décembre 2017

2. Présentation de scénarii financiers

- Anders Torbøl présente le développement des négociations du contrat d'achat.

Une réunion avec la commune de Fbg a permis de réaffirmer son soutien du projet mais aussi de discuter les besoins divergents des parties.

Il faut notamment adresser la problématique de la sécurité des lieux face à d'éventuels actes de terrorisme tout en s'assurant que dispositif soit en harmonie avec les normes urbaines locales.

Un concours d'architectes serait lancé dès le mois de février par la Cie immobilière Freja, gérant les domaines publics.

Lors de la dernière réunion avec la banque, de nouveaux modèles de financement de l'emprunt ont été envisagés, notamment celui d'un emprunt à taux fixe à 2.2%, minimisant les risques de fluctuation.

Durant les prochaines réunions avec la banque, les garanties seront discutées.

- Le DAF présente la situation financière à jour

3. Préparation de l'AGE et communication préalable aux parents

Présentation des divers documents de communication préparés par DAF, MME et ES, à être envoyés à l'ensemble des parents durant la semaine 3.

Discussion et modifications des documents.

NBS informe que certains parents aimeraient une réunion préalable à la réunion du 31.1.

NBS indique qu'il ne semble que juste et professionnel vu la magnitude et la complexité du projet de faciliter un forum où les parents pourront poser des questions et obtenir des réponses dans un contexte de réunion.

D'autres parents préfèrent une communication écrite préalable vus les emplois du temps chargés des familles et ne voyant pas l'intérêt d'encore une réunion supplémentaire. La majorité du CA est en faveur d'une communication aussi complète que possible mais ne juge pas possible d'organiser encore une réunion avant le 31.1.

Le CA opte pour une communication écrite à envoyer dans les plus brefs délais, ayant l'avantage d'informer TOUS les parents sur les aspects essentiels du projet de nouvelle école et en permettant à tous d'envoyer d'éventuelles questions au CA, en amont de l'AGE.

Approbation du plan de communication préalable à l'AGE du 31 janvier 2018 par la majorité des membres du CA.

Les informations couvrent les aspects essentiels du projet.

Pour assurer une discussion constructive le 31 janvier, les parents sont priés de faire parvenir d'éventuelles questions en amont de l'AGE par e-mail à ca@lfph.dk pour permettre d'apporter les réponses les plus complètes ou de débattre le projet durant l'AGE ou il sera présenté plus en détails par :

- Les membres du Conseil d'Administration
- Les représentants de la direction
- Le président de la SCI, Anders Torbøl

Pour permettre une discussion plus approfondie des aspects financiers, si nécessaire, seront également présents, en plus du Directeur Financier du Lycée, des experts financiers externe:

- Un représentant de BDO, le cabinet en charge d'auditer les comptes de l'école
- Un représentant de la banque qui serait mandatée pour le financement de ce projet

Le Conseil d'Administration est favorable à la mise en œuvre de ce projet qui :

- Permet d'améliorer les conditions d'enseignement et de vie des élèves et du corps enseignant
- Offre une capacité d'accueil accrue, correspondant aux besoins estimés de l'école
- Peut être mené à bien sans mettre en péril la santé financière de l'école ni générer d'augmentation supplémentaire des frais d'écologie, dans les hypothèses retenues pour le projet.

A la demande de NBS, un des modèles de financement proposé par BDO, utilisant un scénario à taux variables basé sur les taux actuels pour les 35 prochaines années, et donc extrêmement risqué, ne va pas être retenu. AT va explorer les termes d'un emprunt à taux fixe avec les banques. Le coût de cet emprunt n'est à ce jour pas connu.

Tous les documents envoyés aux parents sont disponibles en ligne sous www.lfph.dk
[cliquer ici](#)

4. Points d'information

a. Rénovation de la cour

Les éléments manquants à la réalisation de la cour d'école devraient être finalisés durant les vacances de février et cela pour permettre aux enfants d'utiliser la totalité de la surface extérieure d'ici là. Eléments manquants :

- l'ensemble des traçages sur les sols
- les ombrelles/parasols
- la modification du revêtement de l'espace de la cour des parents
- le revêtement pour le terrain de football.

NBS rappelle que les plans initiaux comprenaient également le revêtement du terrain de basket et une construction genre "araignée" comme indiqué sur les dessins présentes.

b. Groupe de travail pour le foyer des collégiens

Un groupe de travail mené par NBS se réunit mardi 16 janvier. Un compte rendu de la réunion sera communiqué aux parents.

6 cabinets d'architectes ont été sélectionnés pour proposer des solutions, sans coûts.
Le cahier des charges doit être défini, avec l'aide du Pedel et de Yann.
En attendant la réalisation du projet, la direction réaménage l'emploi du temps, afin d'étendre les plages d'accès des collégiens à la cantine.

5. Agenda

Date du prochain CA : 7 février 2018 à 17h30

Date de l'AGE : 31 janvier 2018

6. Note du CA : Vote sur le projet d'une nouvelle école

Aux vues de tous les éléments présentés, les membres votant du CA votent ainsi :

1 abstention

7 pour